

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [caroline sénecal](#)

<https://www.cadre21.org/membres/8f9890de37a66cd126f1b5eb>

Date d'obtention : 2021-10-29 16:13:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Tout d'abord, nous devons prendre la trousse sexto. La prise d'information est essentielle afin de savoir à quoi s'en tenir, quels sont les élèves impliqués et/ou la propagation est rendue. Après la prise d'information, nous serons en mesure de savoir qu'elle est la prochaine étape. Avons-nous affaire à un jeune qui a agi de façon impulsive ou un jeune malveillant. Dans les deux cas nous rencontrerons le jeune, soit pour l'aviser de la procédure, confisqué le téléphone si c'est un cas de malveillance ou de remplir la grille si c'est un cas d'impulsivité. Il est important de ne pas remplir la grille en cas de malveillance. En cas d'impulsivité, nous contacterons tout de même le service de police pour ensuite faire de la sensibilisation au Sexto. Si la photo ou vidéo a été vue par d'autres personnes, nous devons aussi rencontrer toutes les personnes concernées pour faire le portrait complet tout en tenant compte des 4 éléments essentiels, soit l'amorce, la nature, l'intention et l'étendue. Il est important de faire la rencontre seule, d'identifier l'élève, d'ajouter la date de naissance, l'heure de début et de fin de la rencontre, de remplir toutes les questions et de signer le formulaire à la fin.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que la prise d'information est primordiale si la situation appartient à une personne de l'école. Nous devons faire un portrait global de la situation et de référé aux bonnes personnes si c'est nécessaire. Le cas de sexto peut prendre différente forme et type de propagation. La personne peut avoir de bonne intention aux départs et d'autre non. Il est important de suivre les étapes et de bien comprendre l'importance de toutes les actions posées tant pour un impact judiciaire ou d'intégrité physique et psychologique du jeune. Il est aussi important de respecter le rôle de chacun, comme dans le cas de Marc-André où le policier nous demande d'utiliser la trousse ou le cas du père que nous devons référer au service de police. Nous devons aussi ne pas prendre à la légère, même si la photo ne représente pas une personne nue, mais de bien cibler les interventions en fonction du jeune pour conserver son intégrité. La bienveillance est la clé du succès, dans tous les cas.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, ce qui est le plus délicat est lorsque nous faisons affaire avec un cas de malveillance. Il est important de ne pas compléter la grille afin de ne pas nuire aux procédures judiciaires. Je trouve que parfois la ligne pourrait être mince entre l'impulsivité et la malveillance tout dépendant du contexte (en cas de doute il m'est toujours possible de vérifier auprès de ma direction ou du service de police). Lors de présentation de cas fictif, le tout est clair et bien compris, mais en intervention nous savons que les choses ne sont pas toujours aussi bien définies. Il pourrait arriver qu'il nous manque parfois certaines informations cachées ou omis par l'élève afin de minimiser l'impact.